



LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EAU SERA LE GRAND COMBAT DES PROCHAINES ANNÉES !

Les masses d'eau brutes gersoises souterraines et fluviales sont impactées par les pesticides. 95 % de ces masses d'eau brutes ne sont pas conformes à la norme. Il nous faut réduire drastiquement et rapidement l'utilisation des pesticides et nitrates.

Les coûts d'adaptation des stations de traitement de l'eau potable deviennent prohibitifs.

Actuellement, c'est toujours le consommateur qui paye la quasi-totalité des frais de traitements !

Nous réclamons toujours que le pollueur soit le payeur, seule façon de réguler la pollution.

Il reste à ce jour dans le Gers des zones très critiques pour l'eau du robinet. Il n'est plus supportable de voir notre santé mise à mal par une eau chargée de molécules multiples, avec un cocktail souvent occulté par les organismes chargés du contrôle de l'eau potable distribuée.

Nous devons faire prendre conscience aux consommateurs de l'état calamiteux de la ressource pour amener les pouvoirs publics à une refonte de la politique de l'eau.

L'UFC-QUE CHOISIR GERS RECRUTE DES BÉNÉVOLES AYANT DES CONNAISSANCES SOLIDES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INTERPELÉS PAR CES QUESTIONS.

Motivation forte dans le domaine de la préservation de notre environnement et par voie de conséquence sur notre santé.

→ OBJECTIFS :

- Former, informer et représenter les consommateurs dans toutes les instances de concertation qui concernent l'alimentation, la préservation des ressources (eau, air, sols, forêts...), l'agriculture durable.
- Faire reculer toutes les pollutions qui portent atteinte à notre santé etc...

N'hésitez pas à demander un RDV par mail au Président pour une présentation de l'Association Locale UFC-QUE CHOISIR GERS ainsi que du combat que nous pourrions mener en matière de préservation de l'environnement.

Merci d'écrire à : contact@gers.ufcquechoisir.fr

GRANDES SURFACES : ENQUÊTE PRIX

Résultats partiels de notre dernière enquête prix début 2017 dans les Grandes Surfaces Gersoises réalisées par nos bénévoles.

Le chariot type qui comportait plus de 82 produits s'est établi pour la moyenne France à : **364€**.

Les 10 magasins Gersoises les mieux placés étaient :

01 - E-LECLERC AUCH.....	338€	06 - CARREFOUR AUCH.....	355€
02 - INTERMARCHÉ AUCH.....	349€	07 - INTERMARCHÉ PLAISANCE.....	355€
03 - INTERMARCHÉ LOMBEZ.....	352€	08 - INTERMARCHÉ MIRANDE.....	357€
04 - INTERMARCHÉ VIC FEZENSAC.....	352€	09 - INTERMARCHÉ LECTOURE.....	358€
05 - INTERMARCHÉ CAZABON.....	354€	10 - INTERMARCHÉ SEISSAN.....	359€

A VOUS DE FAIRE JOUER LA CONCURRENCE !

COMPTEUR LINKY : VRAI OU FAUX

Aucune réglementation n'autorise le distributeur à procéder à la pose du compteur	FAUX
Je ne prends aucun risque en refusant la pose du compteur Linky	FAUX
Le maire peut prendre un arrêté d'interdiction	FAUX
Je dois payer la pose de mon compteur	FAUX
Les agents mandatés par Enedis pour poser les compteurs peuvent entrer dans ma propriété sans mon accord	FAUX (sous certaines conditions)
Le déploiement du compteur est donc gratuit pour le consommateur	FAUX
Le compteur Linky surveille mes faits et gestes	FAUX
Le compteur présente des risques pour ma santé	FAUX en l'état actuel des connaissances
Grâce au compteur, mon fournisseur et le distributeur pourront connaître mes habitudes de consommation	FAUX
Mon fournisseur pourra couper à distance l'électricité	VRAI
Avec Linky, je pourrai désormais être facturé sur ma consommation réelle	VRAI ET FAUX
Avec Linky, je pourrai connaître en temps réel ma consommation et la maîtriser	FAUX
Ma consommation et ma facture augmenteront nécessairement suite à la pose du compteur Linky	FAUX
Je vais être contraint de conclure un nouveau contrat avec mon fournisseur	FAUX
Je vais pouvoir bénéficier de nouveaux tarifs	VRAI
Avec Linky, le tarif réglementé de vente (TRV) va disparaître	FAUX
L'UFC-Que Choisir est favorable au compteur Linky	FAUX
Dans le cadre de l'opération «Energie Moins Chère Ensemble», l'UFC-Que Choisir touche des fonds des fournisseurs et/ou du distributeur	FAUX



Union Fédérale des Consommateurs

N° 96 - NOVEMBRE 2018

ALLER encore plus loin

44, rue Victor-Hugo
32000 AUCH
05 62 61 93 75
(le mercredi)

contact@gers.ufcquechoisir.fr
Site : www.gers.ufcquechoisir.fr

EDITO



Dans l'édito de notre mensuel national "QUE CHOISIR" du mois d'octobre, notre rédacteur en chef indique : « Les inquiétudes liées à l'environnement sont devenues une préoccupation majeure pour les consommateurs. A nous de nous mobiliser, pour ensemble, faire bouger les choses, pour aiguillonner les politiques publiques, industrielles, économiques, agricoles et autres lobbies. »

Nombre d'entre nous se souviennent de la phrase de Jacques Chirac «la maison brûle et nous regardons ailleurs». Hélas nos représentants politiques restent trop timides pour prendre les décisions qui s'imposent.

A nous de les harceler pour les obliger à imposer la transition écologique. Et c'est aussi aux consommateurs, par leurs actes d'achat, plus durables et vertueux, d'orienter la production pour ne pas se "crasher" demain face au réchauffement climatique annoncé : + 5° à Bordeaux, une température égale à celle de Séville aujourd'hui !

Notre mensuel national "QUE CHOISIR" ayant annoncé cette nouvelle orientation, faisons en sorte que l'UFC-QUE CHOISIR GERS ne soit pas à la traîne ! Voilà pourquoi j'invite toutes les personnes convaincues par l'urgence climatique, à venir nous rejoindre et nous épauler pour former et orienter les consommateurs de notre département vers une consommation plus respectueuse de la planète.

Jean-Claude FITERE,
Président de l'UFC-QUE CHOISIR GERS,
Membre fondateur en mai 1977



UFC-QUE CHOISIR

GERS

Maison des Associations
44, rue Victor-Hugo - 32000 AUCH

☎ 05 62 61 93 75
(Réception des adhérents le mercredi de 9h à 12h et de 14 à 18h)

Courriel : contact@gers.ufcquechoisir.fr
Site : www.gers.ufcquechoisir.fr

Montant de l'adhésion : voir au dos →

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse* : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Profession : _____ Tél. : _____
Courriel : _____

* L'adresse postale doit être précise : lieu-dit, numéro, rue, bâtiment, logement...)

Association 1901
I.O. du 18 juin 1977
Agréée pour l'Action Civile
Arrêté préfectoral du 8 février 1979
Animée par des bénévoles UFC 32
Directeur des publications : J.C. FITERE
Tirage 2500 exemplaires
SIRET 438 635 120 00027
APE 9499Z

Réception des adhérents
le mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h

CONSUMMATEURS GERSOIS, REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DE RÉFÉRENCE !

L'UFC-QUE CHOISIR GERS est une association locale proche de vous créée à Auch en mai 1977. Elle mène sur le plan local les combats orchestrés par notre Fédération Nationale l'UFC-QUE CHOISIR.



“ Venez nous rencontrer à Auch ”

Sur le terrain Gersoïse depuis 1977, notre association l'UFC-QUE CHOISIR GERS est une des 150 associations locales de proximité à votre service. Elle vous accompagne, vous assiste et vous conseille. Une permanence est assurée tous les mercredis au : **44, rue Victor-Hugo à AUCH, de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

Nos conseillers sont à la disposition des adhérents pour les aider à résoudre leurs litiges de consommation.

→ **DES ENQUÊTES DE TERRAIN** : Nos bénévoles Gersoïse participent à toutes les enquêtes de terrain élaborées par notre Fédération. Elles concernent les prix, les services et les pratiques des professionnels pour pouvoir vous éclairer ensuite.

→ **DES ACTIONS DE LOBBY** : Régulièrement, nous faisons pression sur nos parlementaires ou des instances de régulation pour faire avancer vos droits de consommateurs. Dernièrement, la loi agriculture et alimentation.

→ **NOUS REPRÉSENTONS LES CONSOMMATEURS** : Commissions à la Préfecture, à la Région Occitanie, CCSPL au Département et la ville d'Auch...

→ **DES COMBATS JUDICIAIRES** : Notre association Gersoïse est agréée pour ester en justice au nom de l'intérêt général des consommateurs.

→ **NOUS SOMMES AU CŒUR DE VOS RÉALITÉS QUOTIDIENNES** : L'expertise de nos bénévoles locaux et motivés tirent leur expertise de la réalisation plusieurs fois par an d'enquêtes, des formations juridiques régionales ou nationales sur des sujets au plus près de vos réalités et préoccupations quotidiennes.

→ **NOTRE ÉQUIPE LITIGES A CLÔTURÉ EN 2017 :**
• **127 dossiers litiges avec un gain global de 197.824€ pour les consommateurs concernés.**

→ **NOUS VOUS INVITONS À NOUS REJOINDRE** : Aidez-nous à vous aider en adhérant à notre association Gersoïse de Consommateurs (voir page 3 et 4).

→ **LES 3 BONNES RAISONS DE NOUS AIDER :**

- 1 Vous compterez parmi les citoyens les mieux informés avec une écoute individualisée, des conseils d'experts et des informations pratiques.
- 2 Vous serez mieux défendu grâce au soutien de l'association, notamment en cas de litige.
- 3 Vous nous permettrez d'être plus forts en soutenant notre action.

QU'EST-CE QUE L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DU GERS ?

Une association locale de consommateurs loi 1901 animée par des bénévoles au service de nos adhérents.

L'UFC Que choisir n'est pas une administration. Ses membres ne sont ni des avocats ni des experts mais des consommateurs bénévoles ayant acquis un savoir-faire et une expérience dans le domaine de la consommation.

Par définition, une association de consommateurs est composée de consommateurs qui veulent donner et faire entendre leur point de vue.

Pourquoi se regrouper ?

Tout simplement parce qu'un consommateur seul n'a que très peu de chance de se faire entendre.

Mais une association de consommateurs ne doit pas être uniquement un moyen de pression pour régler les litiges. Elle doit avoir un rôle préventif. Elle doit pouvoir informer les consommateurs sur leurs droits et leurs devoirs ainsi que sur la qualité, les prix des produits et des services qui leur sont proposés.

QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

- Notre but est de vous aider à organiser votre défense par la voie amiable, de vous informer, de protéger et promouvoir les intérêts individuels et collectifs des consommateurs tant au plan de la consommation « ordinaire » que de l'environnement et de la santé.

- Notre mouvement, de par son indépendance de tout pouvoir : politique, économique, financier, syndical ou groupes de pression de toutes sortes ne compte que sur sa seule force pour faire progresser le droit des consommateurs-

- Le groupe de pression que nous sommes agit directement auprès des professionnels, des instances nationales et européennes pour renforcer la protection des consommateurs, par tout moyen y compris, des actions de boycott, si nécessaire.

COMBATS ET VICTOIRES DE L'UFC-QUE CHOISIR

- 1980 Le boycott du veau aux hormones.
- 1986 Offensive et victoire contre les chèques payants.
- 1989 Les lessives sans phosphates.
- 1991 Vache folle : ne plus consommer d'abats.
- 1993 Le palmarès des banques.
- 1994 Le scandale des maisons de retraites.
- 1997 Viande obtention de la traçabilité/étiquetage.
- 1998 Le scandale des factures d'eau.
- 2003 Trop de sucre et de sel dans les aliments.
- 2004 Le scandale du prix des SMS
- 2005 Nous obtenons la condamnation de trois opérateurs de téléphonie mobile pour entente.
- 2007 Sécurité Sociale : les labos creusent le trou.
- 2008 Désodorisants d'intérieur et parfums toxiques.
- 2010 Crédits et tarifs bancaires : les banques abusent.
- 2012 Pharmacies : prix et conseils, le grand bazar !
- 2014 Comparateur Que choisir des prix de l'énergie, gaz, électricité, fioul.
- 2016 Tests : substances toxiques dans les cosmétiques.
- 2017 Appel d'offres gaz et électricité 100 000 contrats

AVANT LE SALON

RESTEZ VIGILANT ! Attendez d'être sollicité. Prenez le temps de lire et de vérifier le bon de commande.

COMPAREZ LES PRIX ! Attention aux fausses ristournes.

SIGNER VOUS ENGAGE ! Vous ne pouvez pas vous rétracter (sauf crédit affecté)



APRÈS LE SALON

VOTRE SIGNATURE VOUS ENGAGE ! En cas de crédit affecté, rétractez-vous. Constituez un dossier et venez nous voir. Signalez tout abus à la DDPP.

FOIRE & SALON

Un doute, une question, un litige ?



Contactez l'association UFC-QUE CHOISIR la plus proche de chez vous. Une adhésion vous sera demandée.

Retrouvez nos coordonnées sur notre site : www.gers.ufcquechoisir.fr

“ Nous vous défendons ! ”

■ Monsieur N a acheté un véhicule d'occasion dans un garage à Auch. En contactant son assurance pour s'assurer, on l'informe que le véhicule n'est pas de 2005, date figurant sur le bon de commande, mais de 1999. Monsieur N contacte le garage qui lui propose un avoir par rapport à l'acompte versé. Monsieur N refuse et contacte UFC-QUE CHOISIR GERS qui appelle directement le garage. L'acompte versé est remboursé dans la journée.

■ Monsieur B achète un ordinateur en mars 2017. L'appareil tombe en panne en mars 2018, puis nouvelle panne en juin. L'ordinateur est à nouveau en panne en août. Monsieur B se présente chez Carrefour, pour demander l'échange. On lui demande de revenir à l'issue des congés du responsable SAV (c'est à dire dans 15 jours). Monsieur B contacte UFC-QUE CHOISIR GERS qui adresse un courrier à Carrefour : remboursement intégral de l'ordinateur 4 jours plus tard.

Notre indépendance financière... c'est vous !

→ **Adhésion UFC-Que Choisir Gers (ou renouvellement pour 12 mois)**

- Cotisation de soutien **100€ (dont 69€ défiscalisés) ou + selon vos possibilités**
- Cotisation de soutien **50€ (dont 19€ défiscalisés)**
- Cotisation Première Adhésion (D.E.) 38€ (non déductibles)
- Cotisation (Base) Renouvellement 31€ (non déductibles)
- Cotisation revenus faibles 26€ (non déductibles)

→ **Formulaire d'adhésion page suivante**

Règlement par chèque à l'ordre de l'UFC-Que Choisir Gers.

* Un reçu fiscal conforme vous sera adressé pour le montant versé au-delà de la cotisation de base fixée par l'Assemblée Générale de l'UFC-Que Choisir du Gers (actuellement 31€).

3 BONNES RAISONS d'adhérer

1

Vous compterez parmi les citoyens les mieux informés avec une écoute individualisée, des conseils d'experts et des informations pratiques

2

Vous serez mieux défendu grâce au soutien de l'association, notamment en cas de litige

3

Vous nous permettrez d'être plus forts en soutenant notre action

